



صندوق محمد السادس للإستثمار  
**FONDS MOHAMMED VI**  
POUR L'INVESTISSEMENT

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**05 Mars 2024**

**« Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement lance CapAccess, un nouveau produit pour faciliter le financement des investissements des entreprises marocaines. »**

**Casablanca, le 5 mars 2024** – Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) organisent la cérémonie de signature des conventions de coopération entre le FM6I, les banques de la place et Tamwilcom pour le déploiement d'un produit de dette subordonnée dénommé «CapAccess» en faveur des entreprises marocaines.

L'objectif principal de cette initiative vise à soutenir les entreprises marocaines porteuses de projets d'investissement viables mais ne disposant pas du niveau de fonds propres requis par les banques. CapAccess vient offrir une nouvelle source de financement jumelée à la dette bancaire, suivant un ratio de 2/3 de crédit senior bancaire et de 1/3 de crédit subordonné CapAccess. Le produit est assorti de conditions avantageuses pour les entreprises marocaines à travers des modalités souples de mise en place, une tarification compétitive, une période de grâce et une durée allongées. L'accès à ce nouveau produit est également cumulable avec les subventions d'investissements dont pourraient bénéficier les entreprises.

Un fonds de dette dénommé Fonds CapAccess a donc été créé pour porter l'ensemble des crédits subordonnés qui seront octroyés suivant ce mécanisme. La gestion de ce fonds a été confiée à Tamwilcom en vue d'assurer l'interface avec les banques partenaires et un suivi rigoureux de cette activité.

Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement ambitionne de dédier une enveloppe de 4 milliards de dirhams au Fonds CapAccess avec pour objectif de catalyser un montant d'investissement de l'ordre de 15 milliards de dirhams sur un horizon de 4 ans.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la mission du FM6I de promouvoir l'investissement privé, la création d'emplois et le développement durable et inclusif. Né d'une concertation avec les opérateurs économiques, ce produit vient compléter l'offre bancaire actuelle en vue de faciliter l'accès au financement pour les entreprises.

La mise en place du produit CapAccess a été soutenue par une forte adhésion du secteur bancaire, matérialisée par la signature de 11 conventions de coopération avec les banques partenaires.

Le produit CapAccess sera disponible à compter du 2 avril 2024 auprès des banques partenaires qui se chargeront de sa distribution et assureront le rôle d'interlocuteur unique des entreprises tout au long du processus de mise en place du prêt et de son remboursement. Les critères d'éligibilité au produit et les modalités de sa mise en place sont d'ores et déjà disponibles auprès des banques partenaires.